

Modalités de prêt des documents du fonds documentaire

Le fonds documentaire d'Alterre est constitué d'environ 2 500 ouvrages et d'une dizaine de revues sur l'environnement et le développement durable, en particulier sur les thématiques : biodiversité, déchet, énergie, mobilité, éducation à l'environnement et au développement durable, écologie territoriale, eau, air, changement climatique, démarches de développement durable.

Les références de ces documents sont accessibles depuis le catalogue en ligne, sur le site internet de l'agence, dans la rubrique du SIDDE (service d'information et de documentation) : www.alterrebourgognefranche.comte.org

Depuis la page d'accueil du catalogue, vous pouvez faire une recherche libre ou des recherches ciblées sur les auteurs, les mots clés, les thèmes, à l'aide de filtres depuis la rubrique « Consultez nos documents ».

Modalités pratiques

Le prêt est gratuit pour tous.

Les usagers peuvent emprunter trois documents à la fois, quelle que soit leur nature.

Le prêt a une durée de trois semaines ; au-delà de cette durée, l'utilisateur doit rapporter les documents. Pour prolonger si besoin, il devra en informer la documentaliste (par téléphone ou mail). Si les documents ne sont pas attendus, il pourra les conserver sur une durée fixée en accord avec la documentaliste. Le prêt sera consigné dans un fichier.

Au-delà du délai de prêt, l'utilisateur recevra une notification de la fin de l'emprunt. L'utilisateur devra ramener les documents dans les locaux de l'agence dans les meilleurs délais.

En cas de détérioration des ouvrages ou si l'emprunteur ne rend pas les ouvrages, il pourra lui être demandé le remboursement des ouvrages, sur la base du coût d'achat.

Inscription au SIDDE

L'emprunt de documents suppose l'inscription en tant qu'utilisateur du SIDDE et l'acceptation des modalités de prêt.

Pour s'inscrire, l'utilisateur devra préciser ses coordonnées dans le fichier de prêt. Ces données personnelles seront conservées toute la durée de l'inscription, de manière à ce qu'Alterre puisse contacter l'utilisateur et assurer le retour des documents. Si l'utilisateur souhaite se désinscrire, il pourra en faire la demande et ses données personnelles seront anonymisées dans le fichier de prêt.

Lieu de consultation et d'emprunt

Les documents sont consultables et empruntables dans les locaux de l'agence :

La Bourdonnerie 2 allée Pierre Lacroute à Dijon.

La documentaliste qui gère le fonds documentaire assure l'accueil du public.

Horaires d'ouverture du SIDDE

De 9h à 12h, et de 14h à 17h, du lundi au vendredi.

La documentaliste pouvant être absente pour diverses raisons, il est conseillé de contacter l'agence avant toute visite.

Il est possible de prendre rendez-vous auprès de la documentaliste pour des informations sur les ouvrages.

Valérie Trivier

v.trivier@alterebfc.org

Tel : 03.80.68.44.30

L'agence est déclarée comme organisme de prêt à la Sofia, société française des intérêts des auteurs de l'écrit, une société civile de perception et de répartition de droits (<http://www.la-sofia.org>).